

AIDE AU BAFA

DOSSIER DE DEMANDE

DE BOURSE

*vous avez entre 17 et 21 ans
vous voulez vous qualifier.
Au-delà d'une aide financière,
le Point Information Jeunesse
(PIJ) vous propose la mise à
disposition de ses locaux, de son
matériel, de son personnel
et de ses savoirs.*



ANNEE

2021

NOM DU PROJET	
----------------------	--

PARTIE RESERVEE A L'ADMINISTRATION	
Date de dépôt du dossier	
Date du jury	
Décision	<input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable <input type="checkbox"/> ajourné
Motif	
Versement de l'aide	
Montant	
Date	

Pour qui ?

Pour les jeunes Pontois âgés de 17 ans à 21 ans :

- demandeurs d'emploi non indemnisés
- étudiants / lycéens

Les conditions

- Avoir un projet de qualification
- La ville interviendra en dernier ressort après les aides de droits commun (CCAS, DDCSPP, prise en charge d'accueil de loisirs, etc.)
- Un jeune peut bénéficier de la bourse une fois par an.
- Pour les jeunes mineurs, le travail sur le projet ne pourra débuter qu'après entretien avec les parents

BAFA : vous devez obligatoirement suivre le stage que vous indiquez dans votre dossier.

L'attribution

- La ville participera à hauteur maximum dans la limite de 100 € par personne pour la formation de base.
- L'attribution se fera sous la forme de mandat administratif auprès de l'organisme.
- Les commissions se déroulent à la mairie les **deuxièmes vendredis** du mois en présence d'élus et de professionnels.

Comment ?

- Présenter un projet collectif ou individuel.
- Remplir un dossier avec l'aide ou pas d'un animateur du PIJ, le remettre 10 jours avant la commission
- Prendre rendez-vous avec le personnel pour consulter le dossier et s'assurer que tout est mis en place avant le passage en commission.
- Présenter son projet à la commission.
- Les dossiers incomplets ne seront pas présentés.

Votre engagement

- Participer à la rencontre annuelle des retours des projets en réalisant sous la forme de son choix (panneau photos, film, power point...) une présentation de son projet qui sera diffusée lors de la rencontre annuelle

et / ou

- Votre engagement peut se traduire par une aide et une participation aux évènements mis en place par la ville (animations lors de fêtes de quartiers, aide à l'encadrement...)
- Le jeune s'engage à alimenter le PIJ des « bons plans », documentation qui sera par la suite à la disposition du public pour conseiller les jeunes (les aides aux projets, lieux, organismes accompagnateurs...)
- Remettre un budget prévisionnel réaliste.
- En fin de projet, remettre un budget réalisé (facture à l'appui)

Responsabilité

La ville de Pont de Claix ne sera en aucun cas responsable des conditions dans lesquelles l'initiative sera réalisée.

Les candidats, ou leurs parents, doivent prendre les dispositions réglementaires et, le cas échéant, les assurances nécessaires.

Le matériel prêté par les services municipaux devra être rendu dans le même état que lors de l'emprunt. Les jeunes signent une déclaration sur l'honneur concernant l'utilisation des sommes attribuées, et les parents une autorisation pour les mineurs.

Ils s'engagent à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne serait pas réalisé ou en l'absence de budget réalisé (factures...).

Les jeunes Pontois ayant fait l'objet d'une sanction relative à un comportement inadapté à la vie en collectivité ne pourront être bénéficiaires de ce genre de bourse, dans un délai déterminé, en fonction de la sanction.

Documents à fournir

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Dossier complet
- BAFA : devis de l'organisme, calendrier de formation
- Autorisation parentale pour les mineurs
- Justificatif de situation (carte d'étudiant, attestation de demande d'emploi...)
- Justificatif de domicile

Qui suis-je ?

Nom et prénom	
Adresse	
Mail	
Téléphone	
Date de naissance	
Situation actuelle	<input type="checkbox"/> Scolarisé <input type="checkbox"/> En formation <input type="checkbox"/> Salarié <input type="checkbox"/> Demandeur d'emploi <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :

L'accompagnement

Dans l'accompagnement de mon projet, je peux être accompagné(e) par un professionnel de la jeunesse. Accompagnateur/trice du projet :

Nom et prénom	
Fonction	
Structure	

Le projet

Intitulé du projet	
Date et lieu de réalisation	
Nombre de nuits sur place si internat	

Pourquoi ce projet ? Mes motivations

Décrivez votre projet, vos buts et motivations. Énumérez les activités que vous souhaitez faire. Résumez les particularités de votre projet. Joindre au dossier les documents qui vous semblent intéressants pour permettre à la commission de se faire une idée précise sur votre séjour.

Aides déjà acquises pour financer votre BAFA ou démarche(s) effectuée(s) auprès d'autres organismes pour obtenir une aide financière

N'hésitez pas à faire une demande auprès des organismes indiqués ci-dessous :

ORGANISME	MONTANT DE L'AIDE SOLLICITEE
Aide de la Caisse d'Allocations Familiales en fin de cursus BAFA. 91,47 € ou 106,71 € (si approfondissement petite enfance)	
Comité d'entreprise	
Aide de votre employeur	
ASSEDIC	
Aide de la DDCSPP	
Fonds du lycéen	
Mission Locale	
Autres aides	

Mon budget

DEPENSES		RECETTES	
Transport (détails)	€	Apport personnel	€
Achat de matériel (détails)	€	Apport familial	€
Alimentation (détails)	€	Aides de la ville	€
Activités (détails)	€	Autres aides (précisez)	€
Location de matériel (détails)	€		
Autres dépenses concrètes (pharmacie...)	€		
TOTAL DEPENSES	€	TOTAL RECETTES	€

Quelques conseils pour estimer votre budget :

- Dépenses : frais que vous pouvez avoir durant votre projet
- Recettes : sommes sur lesquelles vous pouvez compter pour la réalisation de votre projet
- Le budget doit toujours être équilibré : le total des dépenses est égal au total des recettes
- L'apport personnel : toutes les économies que vous souhaitez investir dans ce projet
- L'apport familial : aide financière que votre famille souhaite vous apporter
- L'aide de la ville n'excédera pas 50% du budget total
- Renseignez-vous auprès des professionnels jeunesse afin d'obtenir d'autres aides financières
- La bourse est accordée en complément des dispositifs de droit commun

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)..... certifie avoir pris connaissance et accepté le contrat. Déclare être demandeur d'une subvention de la ville de Pont de Claix pour un montant de..... Euros sous la forme de versement direct en vue de réaliser le projet suivant :

.....

Je m'engage :

- à participer à la rencontre annuelle des retours des projets en réalisant sous la forme de son choix (panneau photos, film, power point...) une présentation de son projet qui sera diffusée lors de la rencontre annuelle

Et / ou

- à aider et participer aux événements mis en place par la ville (aide lors de fêtes de quartiers,,,))
- à transmettre au PIJ des « bons plans », documentation qui sera par la suite à la disposition du public pour conseiller les jeunes (les aides aux projets, lieux, organismes accompagnateurs,...)
- à remettre un budget prévisionnel honnête et réalisable.
- à remettre en fin de projet, un budget réalisé (facture à l'appui) dans le mois suivant la réalisation du projet

Je déclare que j'utiliserai la subvention uniquement pour la réalisation du projet présenté à la commission et je m'engage à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet ne pourrait être réalisé ou en l'absence de budget réalisé.

Fait à Pont de Claix, le.....

Signature :

Autorisation de diffusion

En cas d'utilisation des documents par la ville de Pont de Claix, une autorisation sera demandée au porteur du projet.

Autorisation parentale

Je soussigné(e) estime que mon fils ou ma fille
a la capacité de solliciter une bourse pour le projet.....

Je demande que mon fils, ma fille puisse accéder à ce programme.

Aussi, j'ai pris connaissance qu'il sera demandée une restitution des sommes perçues dans le cas où le projet ne pourrait être réalisé et/ou en l'absence de budget réalisé (absence de factures...).

Fait à Pont de Claix, le..... Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »



Point Information Jeunesse
Place Michel Couëtoux
tél. : 04 76 29 86 90